L'écho du lavoir

Bulletin d'information de la municipalité de Courcelles Site internet : courcelles17.fr



EDITO

Le contexte économique n'est pas particulièrement réjouissant actuellement. L'Etat est confronté à une dette extrêmement importante. Les collectivités sont dans l'œil du viseur, accusées d'être en partie responsables de la situation économique. On entend qu'elles vont devoir participer à l'effort pour résorber la dette. Quand on parle de collectivités, on s'adresse aux départements régions. aux évidemment, aux communes. Quel sort va être réservé aux communes. Nous ne pouvons pas présenter un budget en déséquilibre. Il faut assurer les dépenses de fonctionnement, et dégager suffisamment de ressources pour pouvoir engager des dépenses d'investissement.

Les communes, et Courcelles n'échappe pas à ce système, sollicite régulièrement des subventions de l'Etat, de la région et du département. Or, on peut imaginer que celles-ci seront revues à la baisse, et cela grèvera nos possibilités de réaliser des projets.

Nous attendons de connaître les décisions de l'Etat pour savoir quelles seront nos possibilités dans les projets qui sont dans les «tiroirs». Il nous faudra avoir une gestion de «bon père de famille» pour employer une expression consacrée. Bien sur, il reste la possibilité de recours à l'emprunt. Sur ce sujet, Courcelles est dans une situation assez confortable, mais cette possibilité ne doit être utilisée qu'en cas de besoin impérieux.

Soyez assuré(e)s que les élus de Courcelles continueront à s'engager sur des travaux nécessaires au bien-être des courcellois, mais avec une nécessaire prudence.

Jours et Heures d'ouverture au public de la mairie:

Lundi 13h - 17h Mercredi 13h - 17h Jeudi 13h - 17h 05 46 32 12 02 mairie@courcelles17.fr

Croiser Colline à Courcelles



Dessinateur dans l'âme, Michel Colline a en premier lieu épousé une carrière de comédien. Il n'abandonne pas pour autant ses crayons en réalisant des illustrations pour enfants et en contribuant régulièrement à embellir les célèbres cahiers de vacances. Ayant déjà une expérience des concours de dessins (il participe à ses 13 ans à un concours de planche de Bande Dessinée dans le cadre du reconnu Festival International de la BD d'Angoulême), à la trentaine obtenue il s'essaie de nouveau à cet exercice qui lui permettra d'envisager une nouvelle vie, celle d'auteur de BD. Très respectueux de cet art, il lui aura cependant fallu du temps pour accepter l'idée qu'il puisse lui aussi se faire une petite place au milieu des innombrables auteurs... et d'accepter aussi la vie de solitaire que peut imposer cette discipline.



C'est avec «Tueur de cochon» (Ed. Treize Etrange 10/2002 Scénario ; Lecerf Olivier, Dessin ; Michel Colline) qu'il démarre cette belle aventure et prend de l'assurance. Ses compétences en terme de construction d'histoires et de mise en scène acquises par le théâtre lui permettent d'envisager de concevoir par la suite ses ouvrages entièrement. En 2016, la municipalité de St Jean d'Angely fait appel à lui dans le cadre d'une résidence d'artistes, il accepte et effectue de nombreuses collaborations avec les établissements scolaires du territoire. C'est à cette occasion

que va émerger son projet le plus connu à ce jour : «Charbon» (Ed. Paquet 10/2020 Michel Colline Tome ½). Son retour en Vals de Saintonge lui permet également de revenir à Courcelles... oui, vous avez bien lu «revenir»... il s'avère qu'il a fait partie des élèves qui ont connu l'école à Courcelles. Scolarisé sur la commune du CP au CM2, il garde encore aujourd'hui de très bons souvenirs de cette période ; «L'instit qui venait chercher les élèves à la maison, les multiples sorties dans la campagne environnante, la pêche en bords de Boutonne, les lectures collectives...». C'est donc ici que Michel Colline a eu ses 1er contacts avec la lecture et la bande dessinée. Le hasard des rencontres fait qu'aujourd'hui il revient très régulièrement sur la commune, peut-être pour y trouver un endroit calme et propice à l'inspiration ?

Actuellement en préparation d'un nouveau projet, il s'essaie au dessin sur tablette (l'univers de la bande dessinée n'échappe pas non plus aux nouvelles technologies). Il promet que ce prochain ouvrage sera très différent de ceux qu'il a réalisés jusqu'à présent. Le mois dernier, Michel Colline a participé à la première édition du festival (prometteur) de la bande dessinée de St Jean d'Angely. Cela a été l'occasion pour lui de présenter son dernier projet en date ; «Les yeux doux» (Ed. Glenat 08/2024 Scénario ; Eric Corbeyran, Dessin ; Michel Colline).



Enfouissement des réseaux

La première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux s'est achevée rue d'Orioux. Cela permet de ne plus voir tous ces fils et poteaux inesthétiques.



AVANT



APRES

La seconde tranche, qui concernera la rue du Bourg, devrait débuter au cours du second semestre 2025.



La commune va adhérer à cette application, qui permet de diffuser de l'information en temps réel auprès de ses abonnés. Pour cela, il faudra télécharger gratuitement sur vos téléphones mobiles ou tablettes cette application.

L'application ne récolte aucune donnée personnelle, et elle est sans publicité. Les utilisateurs pourront accéder aux données des communes adhérentes.

En cas d'information importante et (ou) urgente, une notification sera adressée pour alerter les abonnés.

L'application pourra notamment diffuser des informations concernant les animations qui se dérouleront dans la commune.

L'application «Panneau Pocket» est gratuite tant pour les habitants que pour la commune, puisque le financement est assuré par la CDC.

Traitement des déchets

S'il est un sujet récurrent, c'est bien celui-là. Notre prestataire, CYCLAD, a modifié la gestion de la déchetterie de St Jean d'Angély. Désormais, pour y accéder, il faudra utiliser un «pass» qu'on peut se procurer d'ores et déjà. Des explications vous ont été fournies récemment. Si vous rencontrez des difficultés pour l'obtenir, n'hésitez pas à solliciter la mairie.

Sachez que le «pass» sera obligatoire, pour les particuliers, à compter du 1er janvier 2026, l'année 2025 étant une année transitoire. L'entrée à la déchetterie sera limitée à 24 passages par an.

L'année 2025 sera marquée, pour CYCLAD, par de nombreux investissements indispensables. En effet, l'Etat se montre de plus en plus exigeant pour répondre aux normes environnementales. Les collectivités qui ne respectent pas ces normes sont sanctionnées par de lourdes amendes, au travers de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Actuellement, l'incinérateur de Paillé est à l'arrêt en raison de travaux obligatoires. Les déchets sont donc enfouis, ce qui génère des surcoûts qui sont répercutés sur nos taxes. Celles-ci, selon les informations recueillies auprès de CYCLAD, devraient augmenter de 30 % au cours de l'année 2025, avant de se stabiliser les années suivantes.

CYCLAD propose de participer à des réunions pour expliquer aux habitants de notre territoire les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés.

Une chose est sure, nous devrons améliorer le tri de nos déchets pour éviter que la facture augmente trop. Nous devons donc nous montrer particulièrement vertueux pour maîtriser au mieux le coût de la gestion de nos déchets.

Malheureusement, l'incivisme se manifeste toujours, et la preuve en est lorsque nous constatons des dépôts sauvages, ou la présence d'objets inappropriés dans les containers (un micro-onde a été trouvé dans celui situé près de la mairie).

LE SECRETARIAT DE MAIRIE VOUS AIDE DANS CETTE DÉMARCHE

La réalisation de cette demande de "Pass" étant à réaliser dès que possible, si vous n'avez pas d'outil informatique ou si vous rencontrez des difficultés dans son utilisation, le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.



Eurochestries



Pour la deuxième année consécutive, la salle polyvalente a accueilli un groupe faisant partie des Eurochestries, festival régional de musique.

Cette année, c'est le groupe «Rural Band», venant d'Espagne qui a été retenu. Il s'agit d'un groupe composé de 11 musiciens talentueux qui a proposé des morceaux classiques, mais aussi parfois avec un «accent» ibérique.

La salle polyvalente était bien remplie, et le public a été conquis par la tonicité des morceaux qui ont été interprétés.



Un grand merci à l'Amicale Populaire qui a organisé ce concert et qui a ainsi «ajouté une corde à son arc» aux nombreuses animations qu'elle propose tout au long de l'année.

EGLISE SAINT NICOLAS



Le dispositif des cloches de l'église avait été réparé, mais nous n'entendions plus l'angélus à 12h00 et à 19h00. Un technicien est intervenu à notre demande, et a réglé le balancement de la cloche qui était insuffisant. Nous retrouvons donc «notre» angélus, qui rythme nos journées.

Repas Communal

Tradition oblige, le repas communal s'est déroulé le 13 juillet dernier. Ce repas a rassemblé de nombreux habitants de Courcelles qui ont partagé un repas champêtre dans une belle convivialité. Il permet à tous de pouvoir échanger sur les sujets les plus divers.

Comme d'habitude, notre musicien local, Luc DUMARAIS, a animé, avec le talent qu'on lui connaît, la soirée qui a emmené de nombreux danseurs sur la piste de notre belle salle polyvalente.

Ce repas et cette soirée resteront comme un bon souvenir dans la mémoire de ceux qui y ont participé.

City Stade

Comme indiqué dans le dernier «écho du lavoir», un City Stade a été installé à l'arrière de la mairie (ancien terrain de tennis). Cet équipement permet la pratique de plusieurs disciplines sportives : football – hand-ball –

basket-ball – tennis – badminton – volley-ball).

Cet équipement est à la disposition de tous. Alors, n'hésitez pas à l'utiliser, tout en respectant les mesures de sécurité.



Transport à la Demande des Vals de Saintonge







INFORMATION ET RÉSERVATION

© 0970 870 870
APPEL ROSERIER

'Application Mon TAD Nouvelle-Aquitaine tad@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr/tad





50 ans, jour pour jour entre ces deux photos





Ce samedi 30 novembre, Mr et Mme DROCHON ont renouvelé leurs consentements, après s'être mariés le...... 30 novembre 1974. Ils ont fêté leur noce d'or en présence de leurs enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Installés rue du Pigeonnier à Courcelles depuis 1988, ils s'étaient mariés à La Jarrie Audouin. Souhaitons leur de longues années de vie commune.





Vous avez des problèmes d'isolation dans votre logement ? Vous souhaitez avoir des informations sur les énergies renouvelables ou engager un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez savoir comment financer vos travaux ? Rénov' Info Service est à votre service.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Conseils personnalisés sur rendez-vous au siège de Vals de Saintonge Communauté les 2e et 4e mercredi du mois de 9h à 17h.

05 46 07 51 99

www.renov-info-service.fr



Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et une bonne année 2025

CEREMONIE DES VŒUX

Retenez la date du <u>lundi 6 janvier 2025 à 18h30</u> pour venir participer à la cérémonie des vœux. Venez nombreux pour ce temps d'échange que nous voulons riche.

<u>PARMENTIER DE BUTTERNUT (6 PERSONNES)</u>:

- 1 courge butternut,
- 500g de pommes de terre,
- 500 de viande hachée,
- 200ml de lait.
- 100g de gruyère râpé,
- 2 oignons,
- 2 échalotes,
- 1 gousse d'ail.
- huile d'olive.

Faire cuire dans une casserole d'eau salée le butternut et les pommes de terre coupés en dés. Puis les écraser avec un presse-purée. Ajoutez le lait afin d'obtenir une purée. Salez et poivrez.

Emincez les oignons, les échalotes et l'ail. Faitesles revenir dans l'huile d'olive. Ajoutez ensuite la viande hachée et faire cuire le tout 5 mn.

Dans un plat à gratin, versez la viande au fond, répartissez la purée sur le dessus et parsemez de gruyère. Enfournez pour 10mn à 200°C et servez.

Jeux

| _ | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | | 7 | 3 | | |
| | 4 | 9 | | | | 5 | | |
| | | | | 5 | | | | |
| 8 | | 5 | | 1 | 4 | | 3 | |
| | | 6 | | 2 | 5 | | | 4 |
| | | | | 8 | | | 1 | 5 |
| | 8 | | | 4 | 1 | | 7 | |
| | | 3 | 5 | | | | 8 | |
| | 9 | | 8 | | | 4 | | |

